

Réf: Dossier 346229

Avis de constitution

SOCIETE « SEKO MINING »

Siège ABIDJAN-COCODY ANGRE DJIBI DERRIERE LA
STATION SHELL APRES L'ECOLE FONTAINE BLANCHE, Lot
38/40, Ilot 2CDY

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 18/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SEKO MINING »

Objet : EXPLOITATIONS MINIERES

Capital 4,000,000 F CFA divisé en (400.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 400 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN-COCODY ANGRE DJIBI DERRIERE LA
STATION SHELL APRES L'ECOLE FONTAINE BLANCHE, Lot
38/40, Ilot 2CDY

Dirigeant(s) Mlle SEGUIO CHRISTELLE CYNTHIA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07793 du 25/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°58273/GTCA/RC/2024 du 25/09/2024

